

Constat des effectifs 2017

Choisir l'année scolaire : 2017-2018

Cocher 'Oui' à la demande du DASEN

Choisir la demande de l'IA DASEN relative au constat de rentrée

Calculer

- Quelle que soit la méthode utilisée pour lancer le calcul des effectifs, l'état des effectifs généré par l'application doit être enregistré pour être conservé.

Validation d'un état des effectifs constatés

État du 29/07/2016

Année scolaire: 2017-2018
Date d'observation: 21/08/2017
Date limite de validation: 25/08/2017
Demande de l'EN ou du DASEN: Oui

Critères de ventilation

Élèves répartis par niveau, classe (élèves répartis, admis définitivement et ayant un INE attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classes	Effectifs
CYCLE I	PS	maternelle	9
		TOTAL DU NIVEAU	9
CYCLE I	MS	maternelle	6
		TOTAL DU NIVEAU	6
CYCLE I	GS	maternelle	5
		TOTAL DU NIVEAU	9
CYCLE II	CP	classe CP-CE1	4
		TOTAL DU NIVEAU	4
CYCLE II	CE1	classe CP-CE1	7
		TOTAL DU NIVEAU	7
CYCLE II	CE2	classe CE2-CM1-CM2	9
		TOTAL DU NIVEAU	9
CYCLE III	CM1	classe CE2-CM1-CM2	3
		TOTAL DU NIVEAU	3
CYCLE III	CM2	classe CE2-CM1-CM2	5
		TOTAL DU NIVEAU	9
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			56

Pour information : Nombre d'élèves admis définitivement, non comptabilisés dans les effectifs pour défaut de répartition et/ou d'INE : 2

Élèves répartis par regroupement
Aucun effectif pour les regroupements

Élèves répartis par groupe d'enseignement
Aucun effectif pour les groupes d'enseignement

Êtes-vous sûr de vouloir valider cet état ?

Le directeur vérifie que tous les élèves admis définitivement dans son école ont bien reçu leur INE et ont bien été répartis

Le directeur enregistre l'état des effectifs de son école.
Remarque : il peut enregistrer plusieurs états avant de valider ses effectifs.

Pour les écoles privées, l'écran est identique à la copie ci-dessus, à l'exception de la colonne « Nature de contrat » positionnée entre les colonnes « Classes » et « Effectifs ».

3 – Validation du calcul des effectifs par les directeurs d'école (publique et privée)

➔ Cheminement dans Onde – entrée « Directeur d'école »

- 1ère méthode

Dès enregistrement du premier état des effectifs relatif à la campagne, les informations portées par le bloc « Les constat des effectifs » de la page d'accueil sont mises à jour :

- accès direct vers l'état des effectifs le plus récent, via le lien posé sur la date de la (colonne) « Demande » ;
- remplacement du bouton « Calculer » par le bouton « Valider » dans la colonne « Validation » pour inviter le directeur d'école à valider l'état des effectifs le plus récent ;
- affichage des « Effectif comptabilisé » et « Effectif non comptabilisé » (pour défaut d'INE) ; possibilité d'accéder, via un clic sur le chiffre, à la liste détaillée des élèves dénombrés par l'indicateur.

Les constats des effectifs						
Demande	Origine	Observation	Limite de validation	Validation	Effectif comptabilisé	Effectif non comptabilisé
01/09/2017	DASEN	21/09/2017	25/09/2017	Valider	40	3

NB : si le directeur d'école a effectué plusieurs calculs d'effectifs, les autres états enregistrés restent accessibles, via le menu École > Calcul des effectifs.

- 2nde méthode

La validation du calcul des effectifs reste en effet accessible à partir des menus de l'application :

- Menu « École »
 - Calcul des effectifs

Sur l'écran « Liste des états d'effectifs », le directeur visualise dans la rubrique « Etats d'effectifs constatés demandés par l'IEC ou le DASEN » l'état du XX/XX/XXXX à la date d'observation du 21/09/2017, triés du plus récent au plus ancien. Leur statut est « non validé ».

The screenshot shows the 'Liste des états d'effectifs' interface. At the top, there are two buttons: 'Nouveau calcul des effectifs constatés' and 'Nouveau comptage d'événements'. Below this is a table with columns for 'Date d'observation' and 'Statut'. The table lists several states with their respective observation dates and validation statuses. Callouts provide instructions: one points to the 'Date d'observation' column stating that the director can consult the state they registered; another points to the 'Statut' column, indicating that before the validation limit, the director can validate the state; a third points to a 'valider' button, stating that the director can delete registered states if they wish.

État	Date d'observation	Statut
État du 06/04/2016		
État du 10/03/2016		
État du 29/07/2016	29/07/2016	non validé
État du 18/09/2015	18/09/2015	archivé le 23/05/2015 valide pour le DASEN date limite le 23/05/2015
État du 18/09/2014	18/09/2014	
État du 23/09/2013	23/09/2013	
État du 24/09/2012	24/09/2012	valide pour le DASEN date limite le 27/05/2012

- Quelle que soit la méthode retenue, la validation est à confirmer pour être prise en compte.

Validation d'un état des effectifs constatés

État du 21/09/2017

Année scolaire : 2017-2018
 Date d'observation : 21/09/2017
 Date limite de validation : 25/09/2017
 Demande de l'EN ou du SASEM : Oui

Critères de ventilation
 Éléves répartis par niveau, classe (Éléves répartis, après dédoublement et après un 100 attribué ou vérifié)

Cycle	Niveau	Classe	Effectifs
CYCLE I	PS	maternelle	
		TOTAL EN NIVEAU	0
		TOTAL EN NIVEAU	0
CYCLE I	MS	maternelle	
		TOTAL EN NIVEAU	0
		TOTAL EN NIVEAU	0
CYCLE I	GS	maternelle	
		TOTAL EN NIVEAU	0
		TOTAL EN NIVEAU	0
CYCLE II	CP	maternelle	
		TOTAL EN NIVEAU	0
		TOTAL EN NIVEAU	0
CYCLE II	CE1	maternelle	
		TOTAL EN NIVEAU	0
		TOTAL EN NIVEAU	0
CYCLE II	CE2	maternelle	
		TOTAL EN NIVEAU	0
		TOTAL EN NIVEAU	0
CYCLE II	CM1	maternelle	
		TOTAL EN NIVEAU	0
		TOTAL EN NIVEAU	0
CYCLE II	CM2	maternelle	
		TOTAL EN NIVEAU	0
		TOTAL EN NIVEAU	0
TOTAL DES EFFECTIFS CONSTATÉS			00

Sur information : Niveaux d'éléves après dédoublement, non comptabilisés dans les effectifs pour absence de répartition après.

Éléves répartis par regroupement
 Absence effectif pour les regroupements

Éléves répartis par groupe d'enseignement
 Absence effectif pour les groupes d'enseignement

Effectifs à valider ou à annuler : **OK** **Annuler**

Le directeur doit confirmer la validation de l'état des effectifs

Pour les écoles privées, l'écran est identique à la copie ci-dessus, à l'exception de la colonne « Nature de contrat » positionnée entre les colonnes « Classes » et « Effectifs ».

La colonne « Statut » de la « Liste des états d'effectifs constatés » indique si la validation est bien prise en compte ou non (statut = « Validé » suivi de la date de validation).

De même, la colonne « Validation » du bloc « Les constats des effectifs » de la page d'accueil présente la date de validation.

Le directeur d'école a **jusqu'au 25/09/2017 minuit (date limite de validation dans Onde)** pour valider l'état correspondant à l'effectif de l'école, en cliquant sur le bouton « Valider ».